

De : Canarelli Jean-Pierre [...]

Envoyé : jeudi 17 janvier 2019 07:52

À : MELIHAN-CHEININ, Pascal (DGS/SG/DAPC-SGCNS)

Objet : CNS : assemblée plénière le 31 janvier 2019 - collège 3

Bonjour,

suite à la réunion de la Commission Permanente de la CNS du jeudi 10 janvier, je me permets de vous communiquer quelques points de réflexion concernant le projet de loi relatif à la transformation du système de santé :

Titre 1^{er}

Chapitre III : Article 6 (page 10) :

l'activité mixte des praticiens à la fois dans des structures privées et hospitalières ne risque-t-elle pas d'induire une sélection des patients en fonction des risques (personnes âgées ou avec des pathologies complexes) vers le secteur public ?

Quelles seront les limites financières accordées aux Directeurs des ES Publiques dans le cadre d'une négociation salariale lors de l'établissement d'un contrat ?

Titre 2

Chapitre II :

Article 8 :

quels seront les champs de compétence des Hôpitaux de proximité et quels seront leurs accessibilités aux plateaux techniques ?

Article 9 : en ce qui concerne le régime d'autorisation des équipements matériels lourds tiendra-t-on compte des capacités de l'Etablissement de Santé demandeur à assurer la permanence des soins ?

Chapitre III : Article 10 : La Commission Médicale de groupement ne doit contribuer qu'à la stratégie du parcours patient, laissant la Prise en charge des soins dans le domaine de compétence de l'Etablissement de soin prenant en charge le patient.

Titre 3

Chapitre I : Article 11 : les ES qui participent à la collecte des données cliniques doivent pouvoir être associés à la participation des travaux de recherche cliniques s'ils le désirent et avoir le retour des informations concernant leurs activités.

Pour le reste, les propositions me paraissent bien adaptées.

Bien cordialement.

JP Canarelli.

[\[collège 3 - CRSA Hauts de France\]](#)